

**Dépôt Rive-Nord inc.**

Berthierville, le 21 octobre 2004

Monsieur Jacques Levasseur, ing.
Ministère de l'Environnement
Direction régionale de Lanaudière
100, boul. Industriel
Repentigny (Québec) J6A 4X6

**Objet : Écran d'étanchéité périphérique
Modalités de parachèvement des travaux
N/Réf. : 3050**

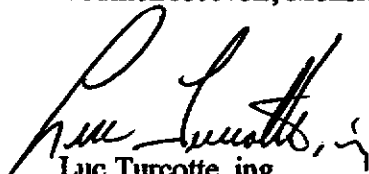
Monsieur,

Nous accusons réception de votre correspondance datée du 27 septembre dernier approuvant les modalités de parachèvement proposées pour la construction de l'écran d'étanchéité ceinturant la cellule d'enfouissement C-3 de notre lieu d'enfouissement sanitaire.

Pour des raisons de stabilité structurale de la tranchée au cours de la période hivernale, la prolongation de l'écran sur le tronçon « A₃ - A₂ » ne sera pas réalisée. Cependant, pour assurer la stabilité de l'écran au point « A₁ » dans l'éventualité d'une prolongation, l'écran a été prolongé sur le tronçon « A₁ - A₃ », d'une longueur de 170 mètres.

Dans l'éventualité où l'écran d'étanchéité ne serait pas prolongé, des brèches seraient pratiquées perpendiculairement à l'axe de l'écran sur le tronçon « A₁ - A₃ » à tous les 40 mètres. Ces brèches seraient alors remplies de sable.

Veillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.


Luc Turcotte, ing.
Directeur ingénierie



Repentigny, le 27 septembre 2004

Monsieur Luc Turcotte, ing.
 Directeur Ingénierie
Dépôt Rive-Nord Inc.
 61, rue Montcalm
 Berthierville (Québec)
 J0K 1A0

N/Réf. : 7522-14-01-00500-23
 300101219
 V/Réf. : 3050

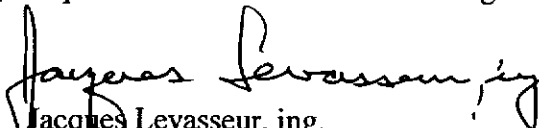
Objet : Écran d'étanchéité périphérique
 Modalités de parachèvement des travaux

Monsieur,

La présente fait suite à votre correspondance du 16 septembre dernier concernant les modalités de parachèvement des travaux de construction de l'écran d'étanchéité périphérique ceinturant la cellule C-3 du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Thomas.

Nous sommes d'accord avec votre proposition de prolongation de la tranchée du point A₁ au point A₂, tel qu'identifié au dessin joint à votre lettre et ce, en considération de vos justifications. Toutefois, dans l'éventualité d'une décision négative dans le cadre de la demande d'agrandissement actuellement soumise aux évaluations environnementales, vous devrez restaurer la section A₃-A₂, sans délai et tel que vous le proposez.

Veuillez agréer, Monsieur Turcotte, l'expression de nos salutations distinguées.


 Jacques Levasseur, ing.
 Service de l'environnement

JL/jl





Dépôt Rive-Nord inc.

Berthierville, le 16 septembre 2004

Monsieur Jacques Levasseur, ing.
Ministère de l'Environnement
Direction régionale de Lanaudière
100, boul. Industriel
Repentigny (Québec) J6A 4X6

**Objet : Écran d'étanchéité périphérique
Modalités de parachèvement des travaux
N/Réf. : 3050**

Monsieur,

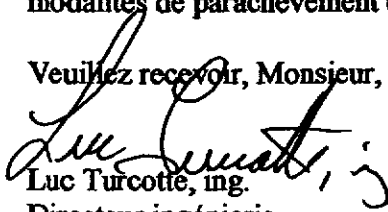
Suite à notre conversation téléphonique d'hier matin, nous vous transmettons les informations associées aux modalités de parachèvement des travaux de construction de l'écran d'étanchéité en périphérie de la cellule d'enfouissement C-3. Vous comprendrez que ces modalités s'imposent à deux (2) niveaux : assurer une stabilité structurale des ouvrages dans l'éventualité d'une prolongation de l'écran et assurer une gestion adéquate de la boue de bentonite excédentaire.

Tel qu'illustré au croquis ci-joint, les concepteurs de l'écran recommandent de prolonger l'écran sur le tronçon « A₁ - A₂ », sur une longueur approximative de 600 mètres jusqu'à proximité du centre de compostage. Graduellement, ce tronçon sera rempli par le remblai sol-bentonite jusqu'au point A₃. Par la suite, le tronçon « A₁ - B » pourra être parachévé de façon sécuritaire pour la stabilité des ouvrages. La boue de bentonite excédentaire des travaux d'aménagement de l'écran d'étanchéité pourra, quant à elle, être adéquatement entreposée directement dans la tranchée, dans la section « A₃ - A₂ ».

Dans l'éventualité où l'écran d'étanchéité ne serait pas prolongé, la boue de bentonite serait retirée de la tranchée et celle-ci serait remblayée de sable. Dans ce cas, la boue de bentonite serait gérée selon les dispositions du certificat d'autorisation délivré pour ces travaux.

Considérant l'avancement actuel des travaux, nous apprécierions obtenir votre approbation des modalités de parachèvement des travaux de construction de l'écran dans les meilleurs délais.

Veillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.


Luc Turcotte, ing.
Directeur ingénierie

p.j.

